PEINTURE ROUTIÈRE SOLVANTÉE JAUNE CERTIFIÉE SANS TOLUÈNE
Référence : 02394



RESUME

La peinture marquage routier jaune est une peinture solvantée qui est composée sans toluène.

Associé avec le bon saupoudrage, elle est certifiée par l'ASCQUER pour un marquage au sol temporaire et permanent rétroréfléchissant. La peinture routière jaune a une excellente durabilité en version permanente.

La peinture a une double certification :

- Temporaire performance T2 Q2 R4 S2
- Permanent rétroréfléchissant P6 Q1 R3 S1

Vous pouvez acheter la peinture seule ou bien avec le saupoudrage.

Les points forts :

- Sans toluène
- Version marquage temporaire ou permanent
- Solvantée : application dés 5°C
- Homologuées NF par l'ASCQUER
- Conditionnement de la peinture par 20 kg
- Conditionnement du saupoudrage par 25 kg



DECLINAISONS

Certification de la peinture

Peinture seule
Peinture + mélange billes de verre et charges antidérapantes. Certification temporaire T2 Q2 R4 S2
Peinture + mélange billes de verre et charges antidérapantes. Certification permanent rétroréfléchissant P6 Q1 R3 S1

DESCRIPTION

Description peinture routière jaune solvantée temporaire ou permanente

La peinture routière jaune certifiée : pour quel usage ?

La peinture routière jaune est utilisée aussi bien pour de la peinture temporaire que permanente. Elle peut être associée avec un mélange billes de verres et charges antidérapantes et obtient alors 2 certifications.

Testée sur le permanent, elle a une excellente durabilité et une très bonne rétroflexion.

Testée sur le temporaire, elle a une très bonne durabilité et une bonne rétro réflexion.

En peinture permanente, elle est utilisée pour signaler :

- Les marques interdisant l'arrêt ou le stationnement
- Les zigzag indiquant les arrêts d'autobus

En peinture temporaire, elle est utilisée pour signaler :

- Lignes
- Flèches
- Passages piétons

Elle convient très bien pour la signalisation de chantier, car associé avec le saupoudrage adéquat, elle offre une très bonne visibilité de jour comme de nuit.

La peinture sèche rapidement : 15 minutes lorsque la température extérieure est de 22°C.

L'association de cette peinture marquage routier jaune avec le même saupoudrage permet à la fois de réaliser des marquages temporaires et permanents.

La peinture est formulée sans toluène, cela est plus respectueux de l'environnement et de la santé des opérateurs.

Découvrez nos peintures de couleurs non certifiées solvantées, notre peinture pour route blanche solvantée ainsi que l'intégralité de notre gamme de peinture pour route.

Certification de la peinture routière solvantée

L'ASCQUER teste les peintures routières et donne des certifications. C'est l'association de peinture et de saupoudrage qui donne une certification.

La peinture jaune certifiée à la spécificité d'avoir été testée sur le temporaire et le permanent avec la même consommation de peinture et de saupoudrage. Ce qui donne deux performances différentes (voir tableau ci-dessous).

Le mélange de saupoudrage a à la fois des charges antidérapantes qui augmentent l'adhérence du marquage au sol et à la fois des billes de verre qui rendent le marquage rétro réfléchissant.

Vous pouvez, si vous le souhaitez, acheter sur cette fiche la peinture seule ou bien le pack peinture + saupoudrage.

Découvrez comment fonctionne la certification NF pour la peinture pour route et son saupoudrage.

Certification	Performance	Peinture routière	Saupoudrage

Temporaire	T2 Q2 R4 S2	720 g/m²	880 g/m² Mélange biles de verre et charges antidérapantes
Permanent rétroréléchissant	P6 Q1 R3 S1	720 g/m²	880 g/m² Mélange biles de verre et charges antidérapantes

Caractéristiques techniques de la peinture marquage routier jaune

Précaution d'emploi

Avant application, merci de vous assurer qu'il n'y a pas de risque d'averse et que la surface à traiter est :

- Intacte au point de vue mécanique (pas de graisse, d'huile, de gravier...)
- Exempte d'huile
- La température est supérieure à 5°C
- L'hygrométrie est inférieure à 80 %
- La température au sol est 3 °C supérieur au point de rosé

Veuillez suivre nos recommandations pour les surfaces suivantes :

- Sur revêtement hydrocarboné : l'application de la peinture doit se faire au minimum 1 mois après sa réalisation
- Sur revêtement béton : effectuer un grenaillage puis appliquer une couche de primaire à raison de 150 à 200 g/m²
- Sur une chape neuve : après 3 semaines de séchage,

réaliser un grenaillage puis appliquer une couche de primaire à raison de 150 à 200 g/m²

Il est recommandé d'appliquer une primaire pour les revêtements suivants :

- Béton de plus de 28 jours
- Enrobé ancien pauvre en liant bitumineux
- Enrobé récent moins d'1 mois
- Ancienne peinture routière
- Ancien enduit à froid bi-composant
- Ancien enduit à chaud

Afin de nettoyer vos outils, il est recommandé d'utiliser le diluant pour peinture routière solvantée.

Application

L'application de la peinture se fait en P1B. Cela signifie qu'elle peut s'appliquer à l'aide d'une machine de marquage de type Airless.

Performances et caractéristiques de la peinture routière jaune

Certification	Numéro de certification ASCQUER	Performance	Détails de la performance	Peinture	Temps de séchage (jour de certification)	Saupoudrage	Densité	Application	Primaire	Diluant

Temporaire	TE1486H	T2 Q2 R4 S2	• T2 : 100 000 passages de roue (durabilité temporaire) • Q2 : Visibilité de jour, Qd ≥ 100 • R4 : Visibilité de nuit, RI≥200 • S2 : Adhérence, SRT ≥0,50	720 g/m²	15 mn à 22°C	880 g/m² Billes 425-125 microns + grains de verre Mélange biles de verre et charges antidérapantes	1,41	P1B	Primaire pour peinture routière	Diluant pour peinture routière
Permanent rétro réflechissant	1RH 1511 S1	P6 Q1 R3 S1	• P6 : 2 millions de passages de roue • Q1 : Visibilité de jour, QD ≥80 • R3 : Visibilité de nuit, RI ≥150 • S1 : Adhérence, SRT ≥0,45							

